

# En Gambie, les «junglers» brisent la loi du silence

Par [Romain Chanson](#) Publié le **21-08-2019** Modifié le 21-08-2019 à 19:59

**La Commission vérité a entendu des anciens hommes de main de Yahya Jammeh. Celui qui fut président de 1994 à 2016 disposait d'escadrons de la mort. Les « junglers » auditionnés ont évoqué une centaine de crimes.**

Cagoule, uniforme noir, bâton pour tabasser les suspects. C'était l'équipement d'un « jungler » lors d'une séance d'interrogatoire. Les cris de douleurs devaient être plus nombreux que les aveux. Aujourd'hui, c'est à leur tour d'être interrogés - ou plutôt auditionnés. Huit anciens « junglers » ont été entendus par la Commission vérité, réconciliation et réparations. Recrutement, formation, missions, sont les trois axes explorés par les enquêteurs.

Comment devient-on « jungler » ? « *Il n'y avait pas de critères spécifiques* », a évacué Omar Jallow, homme de main depuis 2004 et formateur. Ce sont les « *plus travailleurs* » qui étaient repérés. Les plus fidèles et les moins bavards devine-t-on. Les recrues étaient proposées au chef de l'État pour validation. Parmi les « junglers » interrogés, deux font partie de [la famille de Yahya Jammeh](#).

« *Étiez-vous formés à devenir des tueurs ?* », a demandé l'avocat général. « *À partir du moment où on est formé à manier les armes, effectivement on est entraîné à être des tueurs* », a répondu Omar Jallow qui n'a pas saisi l'importance de la question. Les « junglers » ont eu recours à la torture, ont commis des assassinats par asphyxie, ou ont démembré des corps. A priori rien qui ne soit enseigné à l'école militaire.

## La loi de la jungle

Et pour cause, le formateur des « junglers » n'était pas un homme en treillis. L'Italien Francisco Casio se présentait comme un mafieux. C'était un imposteur, ont contredit certains témoins, un simple combattant du feu. Peu importe son parcours, « *Francisco avait une mentalité de tueur* », relate Omar Jallow. Il se souvient de sa satisfaction lorsque des « junglers » ont abattu un homme qui circulait à moto près de la frontière avec la Casamance. Suspecté de transporter du cannabis, l'homme avait refusé de poser pied à terre, signant son arrêt de mort.

Continua a leggere nel sito di RFI:

<http://www.rfi.fr/afrique/20190821-gambie-junglers-brisent-loi-silence>

---

## Gambie: le dernier «jungler» auditionné est passé aux aveux

Par [RFI](#) Publié le **20-08-2019** Modifié le 20-08-2019 à 00:19

## **La Commission vérité et réconciliation a conclu une première session consacrée aux « junglers », les anciens hommes de main de Yahya Jammeh. Une session particulièrement riche en révélations.**

Finis les secrets, terminées les rumeurs, les « [junglers](#) » se sont succédé devant la Commission pour dire leur vérité. Huit de ces anciens hommes de main de l'ex-président Yahya Jammeh ont été entendus en deux semaines. Près d'une centaine d'assassinats ont été évoqués, compris entre 2004 et 2016.

[Aliou Jeng](#), dernier « jungler » auditionné, a fini par admettre sa participation dans 40 assassinats. La machine à tuer était commandée à distance par l'ancien président Yahya Jammeh, selon ses sbires. Il y a dix jours, lors d'une audience difficile, il avait reconnu avoir menti après avoir accumulé les récits contradictoires. Et fini par avouer sa participation dans plusieurs crimes, dont l'assassinat du journaliste Deyda Hydara. Lundi matin, il a également admis sa participation à [l'exécution d'une trentaine de migrants](#) ghanéens en 2005.

Continua a leggere nel sito di RFI:

<http://www.rfi.fr/afrique/20190819-gambie-alieu-jeng-dernier-jungler-audition-aveux>

---

## **Libération de Junglers en Gambie: un traumatisme psychologique pour les victimes**

Par [RFI](#) Publié le **12-08-2019** Modifié le 12-08-2019 à 11:22

**En Gambie, où se déroulent les auditions de la Commission vérité et réconciliation sur la dictature de Yahya Jammeh, quatre Junglers, les hommes de main du régime, sont sortis de détention ce 10 août. Pour les victimes, une épreuve qui nécessite davantage de soutien psychologique selon l'association Article 19 qui les soutient.**

En Gambie, les récits précis des assassinats racontés par leurs auteurs, les Junglers, avec des méthodes plus proches de la mafia que la conduite militaire ont constitué un premier choc émotionnel pour les victimes de la dictature de Yahya Jammeh. L'annonce de leur libération, sans poursuites judiciaires, le 10 août, a été un second traumatisme pour les familles, ignorées du gouvernement gambien, dénonce Fatou Jagne Senghor de l'association Article 19.

*« Le pays est presque à terre et on a l'impression que les victimes ont été livrées à elles-mêmes, nous explique t-elle. Il n'y a pas eu de soutien constant des autorités. Au contraire, on les a presque obligées à accepter le fait accompli ».*

Continua a leggere nel sito di RFI:

<http://www.rfi.fr/afrique/20190812-gambie-commission-verite-reconciliation-jungler-victimes-traumatisme>

---

# Gambie: les junglers, un groupe de liquidateurs aux ordres de Yahya Jammeh

Par [RFI](#) Publié le **10-08-2019** Modifié le 10-08-2019 à 11:08

**Après deux semaines d'audition, les Gambiens connaissent un peu mieux l'équipe de soldats qui terrorisait le pays de 2003 à 2016. Les «Junglers» formaient un corps militaire créé au début des années 2000 et destinée à protéger le président Yahya Jammeh et à le servir. Pendant deux semaines, plusieurs anciens hommes de main de Yahya Jammeh ont raconté leur recrutement, leur entraînement et leur mission. Des témoignages inédits qui dévoilent la nature de cette force militaire.**

Les junglers formaient un groupe d'une quinzaine de militaires, détachés de la présidence. Il y avait un groupe à Banjul et un autre à Kanilaï, le village natal de l'ancien président Yahya Jammeh.

A l'origine des Junglers, un Italien au passé trouble, Francisco Casio, un mafieux selon ses dires, un imposteur selon certains témoins. Quoiqu'il en soit un homme assez malin pour avoir la confiance de [Yahya Jammeh](#) et devenir le formateur de sa garde rapprochée.

En 2004, il entraîne une trentaine de soldats dont faisait partie Omar Jallow. *« La patrouille est tombée sur un motard qui venait de Brufut et qui était censé transporter du cannabis. La patrouille lui a demandé de s'arrêter mais il a refusé de poser pied à terre. Ils lui ont tiré dessus »*, raconte ce dernier.

*« Il disait quoi à propos de cet incident Francisco Casio ? »*, interroge l'avocat général.

*« Il a dit : hier les Junglers ont bien travaillé. Ils ont fait TATATATATA ce qui signifie : les Junglers ont tiré pour tuer. »*

Surnommés les *Black Black* en référence à leur uniforme noir, *Black Scorpions* ou *Patrol team*, les Junglers pouvaient assurer la garde rapprochée du président, et patrouiller à la frontière avec la Casamance au Sénégal. Mais aussi et surtout commettre des assassinats sur ordre du président comme l'a confirmé le jungler Amadou Badjie, interrogé par l'avocat général.

L'avocat général : *« Dans le fond, les Junglers et la Patrol Team formaient un escadron de la mort au service de Yahya Jammeh ? »*

*« C'est exact »*, répond Amadou Badjie.

Les Junglers se sentaient tout puissants et étaient même craints des forces de police. L'impunité dont ils jouissaient est toujours d'actualité puisqu'aucun des Junglers n'a été condamné.

**Continua a leggere nel sito di RFI:**

<http://www.rfi.fr/afrique/20190810-gambie-trrc-junglers-crimes-organisation-liquidateurs-audiences>

---

# Audition des «junglers»: la difficile quête de vérité de la justice gambienne

Par [RFI](#) Publié le **09-08-2019** Modifié le 09-08-2019 à 10:19

**Pour sa dernière audition avant une pause estivale, la Commission vérité et réconciliation s'est heurtée à un mur. Le mur du mensonge. Le « jungler » qui était interrogé a rendu la journée très pénible pour ses interrogateurs et les familles des victimes. Le message que voulait faire passer le ministre de la Justice en libérant trois junglers - dites la vérité et vous pourrez être libérés - n'a pas été entendu par tout le monde.**

L'avocat général a dû batailler pendant des heures avec le « jungler » Alieu Jeng pour connaître son implication dans les crimes. Tout au long de la journée, le témoin a accumulé les récits contradictoires au mépris de son serment de dire la vérité. L'avocat général était désarmé.

*« Vous nous avez dit que vous aviez changé votre version des faits pour vous protéger. Était-ce un mensonge ? », a questionné Essa Faal. « Ouais », lui a répondu le « jungler ». « C'est la première fois que je vois ça. Donc vous admettez que c'est la troisième fois que vous mentez devant la Commission ? », a répliqué l'avocat général à Alieu Jeng qui a avoué avoir menti à plusieurs reprises.*

## **Le manque de preuves fait défaut aux enquêteurs**

L'acharnement de l'avocat général a fini par payer. Alieu Jeng a admis sa participation dans plusieurs crimes dont l'assassinat [du journaliste Deyda Hydara](#), ou le massacre de migrants ghanéens.

Ce n'est pas la première fois que l'avocat doit batailler pour faire avouer les « junglers » et cela révèle certaines faiblesses de la Commission. Le manque de preuves physiques rend les enquêteurs dépendant aux témoignages. Entre eux les « junglers » peuvent se contredire et s'accuser mutuellement. Sans compter sur la culture du silence soulignée par la devise des « junglers » : *« moins tu en sais, mieux c'est ».*

Les auditions reprendront le 19 août, Alieu Jungler devra revenir pour poursuivre son témoignage.

**Continua a leggere nel sito di RFI:**

<http://www.rfi.fr/afrique/20190809-gambie-audition-junglers-alieu-jeng-essa-faal-quete-verite>

---

## **Audition des «junglers»: la justice gambienne a-t-elle les épaules assez larges?**

## **En Gambie, les récits des anciens hommes de main de Yahya Jammeh jettent un froid dans la société. Depuis fin juillet, la Commission vérité et réconciliation examine pendant plusieurs heures par jour des souvenirs d'assassinats, de massacre et de tortures, détaillés par les anciens « junglers ». Trois d'entre eux ont été libérés lundi 5 août, en attente d'éventuelles poursuites à la fin des travaux de la Commission.**

Le docteur Lamin Sise a passé la plus grande partie de sa carrière à l'ONU. Il a notamment travaillé aux côtés de Kofi Annan. Ce parcours international ne l'a pas cependant pas rendu insensible aux horreurs du monde. Aujourd'hui président de la Commission vérité et réconciliation, il découvre avec stupeur ce que son pays a traversé

*« Au Darfour, on a connu l'équivalent des junglers avec les Janjawid, ces miliciens qui s'en allaient massacrer la population. Entendre ce genre de crimes, ici en Gambie ! Et dire qu'on n'a pas encore tout entendu... », se désole t-il.*

L'audition de mercredi 7 août a évoqué 14 meurtres, un sommet rarement a souligné Lamin Sise. L'exécution extra-judiciaire de 9 prisonniers dans une forêt a une nouvelle fois été examinée. Plusieurs « junglers » ont témoigné que les anciens ministres de la Justice et l'Intérieur étaient présent lors de ces exécutions. Un détail qui effraie le Dr Lamin Sise.

### **Un malaise profond au sein de la société**

*« C'est un peu comme si les hauts responsables nazis se rendaient dans les chambres à gaz, dans les camps de la mort pour inspecter les corps gazés et brûlés des prisonniers qui ont été tués. Les nazis avaient leurs junglers », lance Lamin Sise. En face de lui, le « jungler » Lamin Sambou se frotte les yeux et porte sa main à sa bouche, comme hébété par ce qu'il vient d'entendre.*

Le malaise reste profond autour de [la remise en liberté de trois « junglers »](#) qui devant la Commission vérité et réconciliation, avaient avoué avoir commis des crimes entre 1994 et 2015. Cette semaine, le ministre de la Justice a reconnu que des problèmes logistiques risquent de peser sur les procédures en cours.

Officiellement, ces trois « junglers » ont été libérés parce que leur détention était longue, plus de deux ans sans aucune poursuite judiciaire. Autre argument avancé : leur « bonne coopération » avec la Commission vérité, réconciliation et réparation (TRRC). Mais devant les médias, le ministre de la Justice a aussi admis que les ressources humaines et logistiques de son département sont limitées.

**Continua a leggere nel sito di RFI:**

<http://www.rfi.fr/afrique/20190808-audition-junglers-justice-gambienne-epaules-assez-larges>

---

# Gambie: nouveaux témoignages de «junglers» devant la Commission

Par [RFI](#) Publié le **07-08-2019** Modifié le 07-08-2019 à 02:56

**Depuis lundi, trois nouveaux « junglers », ces anciens hommes de main de Yahya Jammeh qui ont commis ou se sont rendus complices d'atrocités, ont été entendus. La Commission cherche à connaître les degrés de responsabilité de chacun des témoins pour envisager des poursuites judiciaires à la fin de ses travaux.**

Plusieurs soldats ont laissé entendre qu'ils ne savaient pas dans quoi ils mettaient les pieds en rejoignant les « junglers ». C'est le cas de Lamin Badjie. Une ligne de défense mise à mal par l'avocate.

*« Vous connaissiez leur modus operandi, vous saviez que c'était un groupe de tueurs, de tortionnaires et de criminels. Vous avez même donné pour exemple la façon dont ils enfreignaient la loi en faisant du trafic de cannabis et la façon dont vous les aidiez. »*

Lamin Badjie : *« c'est exact »*

Lamin Badjie se présente comme un « jungler » périphérique. L'homme de main des hommes de main. *« J'étais celui qui préparait les barbecues »*, a-t-il expliqué sans ironie.

Que faire de l'alibi d'Isamaila Jammeh ? *« J'étais parti uriner quand ils ont tué les prisonniers »*, a expliqué ce « jungler ». Le journal *Kerr Fatou* le décrit comme l'homme qui était toujours près d'une scène de crime sans jamais en être le témoin.

Pa Ousman Sanneh connaissait-il la mission du jour : étouffer l'homme politique Baba Jobe sur son lit d'hôpital ? *« Non, dit le « jungler », je suis resté à l'extérieur sans savoir ce qui était en cours. »* *« Vous essayez de vous mettre à l'abri des responsabilités »*, s'agace l'avocat général.

Continua a leggere nel sito di RFI:

<http://www.rfi.fr/afrique/20190807-gambie-junglers-commission-jammeh>

---

## Libération des «junglers»: «C'est l'impunité qui règne en Gambie»

Par [Bineta Diagne](#), Diffusion : mardi **6 août 2019**

En Gambie, tous les regards sont tournés cette semaine vers la Commission Vérité et Réconciliation, qui continue d'auditionner d'anciens membres des escadrons de la mort de Yahya Jammeh. Une unité surnommée « junglers ». Il y a deux semaines déjà, trois hommes de main de

l'ancien président Yahya Jammeh, ont avoué avoir commis des crimes et décrit leur version des atrocités commises entre 1994 et 2015.

[Continua a leggere nel sito di RFI:](#)

<http://www.rfi.fr/emission/20190806-liberation-junglers-est-impunie-regne-gambie>

---

## **Gambie: comment les familles et victimes vivent les révélations des Junglers?**

Par [RFI](#) Publié le **05-08-2019** Modifié le 05-08-2019 à 01:14

**Reprise aujourd'hui des auditions de la Commission vérité et réconciliation en Gambie. De nouveaux hommes de main de Yahya Jammeh doivent être entendus. Trois « Junglers » avaient été interrogés fin juillet, fournissant des détails sur leur implication dans de nombreux assassinats. Les trois hommes avaient accusé Yahya Jammeh d'être le donneur d'ordre. Quelles conséquences ont eu ces révélations ?**

Avant l'audition des [Junglers](#), Baba Hydera avait été prévenu que les interrogatoires porteraient sur l'assassinat de son père, [le journaliste Deyda Hydera](#), tué en décembre 2004. Se replonger dans ce terrible souvenir a été une épreuve pour toute la famille, confie Baba Hydera. *« On écoutait la radio quand soudain il s'est mis à raconter en détail la façon dont ça s'est déroulé. Tout d'un coup j'étais renvoyé au 17 décembre 2004. »*

Baba Hydera redoute que ces Junglers soient amnistiés et libérés en échange de leur témoignage. Il demande à la justice de faire son travail.

[Continua a leggere nel sito di RFI:](#)

<http://www.rfi.fr/afrique/20190804-gambie-junglers-victimes-jammeh-revelation>

---

## **Gambie: consternation après la libération de trois des «junglers»**

Par [Bineta Diagne](#) Publié le **05-08-2019** Modifié le 06-08-2019 à 05:51

**Les auditions devant la Commission vérité et réconciliation ont repris ce lundi 5 août, à Banjul, en Gambie. Dans le prétoire, d'anciens escadrons de la mort de l'ex-président, Yahya Jammeh, « les junglers », comme on les surnomme. Ces témoignages contiennent énormément de détails sur des crimes et violations des droits de l'homme commis entre 1994 et 2015. Cependant, la libération ce lundi de trois d'entre eux a suscité consternation et émoi de la part des familles de victimes.**

Ce lundi, le ministre gambien de la Justice a annoncé la libération de trois « junglers » qui ont prononcé des aveux [devant la Commission vérité et réconciliation](#), fin juillet. Selon les autorités, ces personnes avaient déjà passé deux ans en prison. En effet, Malik Jatta, Omar Jallow et Amadou Badjie étaient en détention depuis le 8 février 2017. Or, il n'y a, à ce stade, aucune poursuite contre eux. Les maintenir en détention serait illégal.

La Commission vérité et réconciliation qui [a démarré ses auditions](#) en janvier 2019 n'est pas un tribunal. « *Le mandat de la Commission est d'identifier les personnes qui portent la responsabilité des violations des droits de l'homme* », précise le ministre de la Justice, Abubacarr Tambadou.

Ce n'est donc qu'à l'issue des deux années d'audition que les autorités indiqueront sur quelles affaires la justice gambienne ouvrira ou non une ou plusieurs enquêtes.

### **Des témoignages de première main**

Sur le fond, les « junglers » apportent des témoignages de première main devant la Commission vérité et réconciliation.

Ils apportent un éclairage sur l'assassinat, le 16 décembre 2004, du journaliste gambien Deyda Hydera, correspondant de l'AFP et fondateur du quotidien *The Point*. Malick Jatta a ainsi avoué avoir « *tiré* » sur le journaliste, sur ordre du président Yahya Jammeh. Le militaire cite aussi deux complices, également membres de la garde rapprochée de Jammeh. En récompense, ce militaire explique avoir partagé avec ses complices « *une enveloppe de dollars* », remise par le commandant du groupe, le capitaine Tumbul Tamba.

Ensuite, Omar Jallow est revenu sur le massacre d'un groupe d'une quarantaine de migrants ouest-africains en juillet 2005. Ce « jungler » raconte avec froideur et force détails la manière dont il a tué plusieurs migrants, sur ordre, assure-t-il, de Yahya Jammeh qui prenait ces migrants pour des mercenaires venus faire un coup d'État contre lui. Omar Jallow explique que les corps ont été enterrés dans une fosse commune en Casamance.

Enfin, le sergent-chef Amadou Badjie a affirmé que Yahya Jammeh avait donné l'ordre aux « junglers » de « *découper en morceaux* » deux hommes d'affaires américano-gambiens qu'il soupçonnait aussi de préparer un coup d'État contre lui. D'après ce milicien, ces deux entrepreneurs avaient été arrêtés et conduits à Kanilai, le village natal de l'ex-chef de l'État. Leur meurtre se serait déroulé, selon lui, dans le jardin de l'ancien président où il les aurait étouffés, décapités et enterrés.

**Continua a leggere nel sito di RFI:**

<http://www.rfi.fr/afrique/20190805-gambie-yaha-jammeh-liberation-trois-junglers-auditions-verite-reconciliation-crimes>

---



# Gambie: le récit glaçant de l'exécution du cousin de Yahya Jammeh

Par [RFI](#) Publié le **25-07-2019** Modifié le 26-07-2019 à 17:19

**La Commission vérité et réconciliation auditionne les anciens hommes de main de Yahya Jammeh, surnommés les « Junglers ». Omar A. Jallow, entendu pendant deux jours, a avoué avoir participé à au moins 48 assassinats. Il avait été arrêté en mai 2017 avec d'autres Junglers. Aujourd'hui, ils sont 6 comme lui en détention dans l'attente d'un procès. Si procès il y a, Omar A. Jallow devra répondre de nombreux crimes.**

Omar A. Jallow a fini par demander de l'aide à l'avocat général. Il ne se souvenait plus du nom de toutes ses victimes. Au moins 48 personnes ont été tuées avec son assistance. Assassinat d'un [groupe de migrants ghanéens](#), exécutions extrajudiciaires de prisonniers ou encore le meurtre d'Haruna Jammeh, cousin du dictateur. Il a été tué pour une sombre histoire de vengeance dans une mise en scène effroyable, mimée et racontée par Omar Jallow.

Omar Jallow : « *On a pris une corde que l'on a enroulée autour du cou d'Haruna et on l'a fait tomber par terre. Sanna Manjang nous a demandé de tirer chacun un bout de la corde. Lui était assis sur le toit de la voiture, d'où il a sauté pour écraser le cou d'Haruna qui est mort dans l'instant* ».

Essa Faal (avocat général) : « *Vous mangiez régulièrement chez lui ?* ».

Omar Jallow : « *Oui votre honneur* ».

Essa Faal : « *C'était votre ami ?* ».

Omar Jallow : « *Oui, votre honneur* ».

**Continua a leggere nel sito di RFI:**

<http://www.rfi.fr/afrique/20190725-gambie-escadrons-mort-jammeh-executions>